



Communiqué de presse

Paris, le 26 septembre 2018

Les syndicats médicaux libéraux demandent au Président de la République un numéro d'appel spécifique pour les demandes de soins non programmées

Il y a une semaine le Président de la République invitait les médecins libéraux à organiser une réponse territoriale collective aux demandes de soins non programmées.

En l'absence de continuité des soins organisée, de trop nombreux patients arrivent dans les services d'urgences. Moins de 15 % d'entre eux nécessitent en réalité le recours à un service d'accueil des urgences.

La saturation des centres 15 par les demandes de soins non programmées entraîne une dégradation de la régulation des appels, mise en lumière par l'IGAS suite à l'affaire Musenga.

L'organisation d'une réponse libérale aux demandes de soins non programmées, mission prioritaire des communautés professionnelles territoriales de santé, doit s'appuyer sur trois éléments :

- un numéro d'appel national distinct du numéro des urgences médicales. Le numéro 116 117 dédié aux demandes de soins non programmées donnera de la visibilité aux soins de ville. Le 15 ou le 112 resteront les numéros de l'urgence médicale vitale, rendus plus efficaces grâce un décroché rapide
- une régulation libérale pour orienter les patients vers les soins les plus pertinents sur leur territoire. La médecine libérale doit avoir une place prépondérante dans la cogestion des services régulant les appels au 116 117
- un mode d'emploi pour la population de la continuité des soins organisée par les communautés de professionnels libéraux

Les syndicats représentatifs des médecins libéraux attendent que le Président de la République précise désormais les missions des professionnels de santé par des numéros d'appel distincts entre urgences médicales et demandes de soins non programmées.

Jacques BATTISTONI
Président - *MG France*
06 62 61 09 99

Jean-Paul HAMON
Président - *FMF*
06 60 62 00 67

Philippe VERMESCH
Président - *SML*
06 09 55 77 24

Philippe CUQ
Co-Président - *Le Bloc*
06 08 91 86 82

Jean-Paul ORTIZ
Président - *CSMF*
06 07 86 08 83